5e édition

Mardi 1er & Mercredi 2 Avril 2025

à la Maison de la Mécanique, Paris



Réglementation & Environnement

Programme des conférences

- Echangez avec plus de 200 participants
- Restez à jour sur les enjeux réglementaires grâce aux interventions :
 - d'autorités
 - d'industriels
 - de Fédérations,...





Partenaires Scientifiques





Organisateur





Mardi 1er avril 2025

9h Check list des décrets d'application à venir concernant les réglementations impactant le secteur de la détergence

Marie LUCIOT, Directrice des Affaires Techniques et Réglementaires, FHER

9h20 Point sur la mise en œuvre du Règlement relatif à la Sécurité Générale des Produits pour les Détergents Estelle VALLETTE, Legal Regulatory Director Europe, Colgate-Palmolive

9h40 Règlement CLP: mise en œuvre en pratique Sohely SIKDAR, Scientific Advisor, DETIC Ghizlane JOUGLEUX, Co-fondatrice, Mutyne

10h10 Questions/Réponses 10h40 Pause

11h10 Update on Detergents Regulation proposal: Main elements & state of play in the inter-institutional discussions



Theodora NIKOLAKOPOULOU, Policy Officer, Unité Bioéconomie, industries chimiques et cosmétiques, DG Grow, Commission européenne

11h40 Réglementation Détergents : une révision pour favoriser l'innovation et la compétitivité Julie JANSSIS, Senior Scientific and Regulatory Affairs Manager, A.I.S.E.

12h10 Questions/Réponses

12h30 Déjeuner

14h Green claims : point d'étape sur les négociations en cours, quels impacts à anticiper Jean-Philippe MONTFORT, Partner, Mayer Brown Europe-Brussels LLP

14h30 Point sur la Recommandation « Développement Durable » : les Allégations Environnementales Magali JALADE, Directrice des Affaires Publiques et Juridiques, ARPP

14h50 Stratégie RSE et clarté des allégations environnementales : répondre aux demandes clients sur le marché français

Nicolas HARMEL, Regulatory Affairs Manager et

Christophe YSEBAERT, Corporate Social Responsibility Leader, Nicols International

15h20 Questions/Réponses

15h50 Pause

16h50 Présentation du règlement déforestation de l'UE (RDUE)

Marine REBOUL, Chargée de mission Déforestation importée / Commerce équitable, Commissariat Général au Développement Durable

16h50 Bilan des campagnes 2023 - 2024 et actualités

 Point sur les produits destinés au nettoyage des matériaux au contact alimentaire Karine SIMBELIE, Adjointe à la cheffe du Bureau 5A et Célia AZOYAN, Rédactrice Matériaux au contact des denrées alimentaires, DGCCRF

17h30 Questions/Réponses

18h Fin de la 1e journée

* * * * * *



Mercredi 2 avril 2025

9h Point à date sur la restriction du 1,4-Dioxane & étude socio-économique des impacts Laura PLANEL, Product Stewardship, EMEA compliance Manager, Syensqo, Membre CESIO

9h30 Développement et intérêt des microorganismes dans les produits détergents Karine LE GRAND, Chief Innovation Officer, Groupe Kersia

10h Questions/Réponses 10h30 Pause

11h Biodégradabilité: Quelles évolutions réglementaires, Quels tests et méthodologie de mesure de la biodégradabilité des produits détergents pour y répondre Nathalie PAUTREMAT, Directrice générale, Laboratoire Scanae

11h30 CSRD : Analyse des impacts des entreprises du secteur de la Détergence sur l'environnement et la société & vice-versa (la double matérialité)

Isabelle VIDELAINE, Directrice projets RSE et Développement Durable, FHER

12h Questions/Réponses

12h30 Déjeuner

14h REP TSUU: Point à date

Frédéric ROUX, Directeur Délégué, Citeo Soin & Hygiène

14h15 REP Emballages professionnels : point à date Virginie D'ENFERT, Déléguée Générale, FHER

14h30 Projet pilote sur le recyclage des emballages ayant contenu des produits dangereux Benoit LE DREFF, Responsable des Opérations, Twiice

14h50 Questions/Réponses

15h20 Pause

15h50 PPWR : PPWR : étapes clés concernant la mise en œuvre

Romane COLLEU, Conseillère Affaires Européennes, Citeo

16h10 Circularité des emballages : focus sur les principaux enjeux, freins et leviers de progrès Marie-Delphine BRACON, Responsable Affaires Réglementaires et Sécurité Sanitaire et Marie DELAFALIZE, Responsable Environnement et Economie Circulaire, Elipso

16h40 Questions/Réponses

17h Fin du Congrès

Pourquoi participer au Congrès Détergence

- Evolution des réglementations transverses et environnementales
- Evaluation de leurs impacts
- Echanges avec les autorités, fédérations et des industriels
- Discussions interservices

Public du Congrès Détergence

- Industriels fabriquant et commercialisant des produits détergents grand public ou professionnels
- Autorités de Tutelle Fédérations Associations
- Fournisseurs de ces industries : ingrédients, mélanges, packagings...
- Grande Distribution
- · Cabinets conseils et Laboratoires



BULLETIN D'INSCRIPTION

Présentiel ou Digital

Mardi 1er & Mercredi 2 avril 2025, Maison de la Mécanique, Paris

CONTACTS: abe – Congrès Détergence

10 rue de la Rochefoucauld CS50300 92513 Boulogne Billancourt

Mail: detergence@advbe.com

Xavier Sicard: +33 (0)1 41 86 41 10 **Omar Dahbi**: +33 (0)1 41 86 49 37

Eliana Andriamanantseheno: +33 (0)1 41 86 49 07

Participant

□Mme □M. • Prénom :		• Nom :	
Société :			
Fonction:			
Adresse:			
		• Pays :	
•			
	,	∃ Je m'inscris à 1 journée : 640€HT	,
		C ou à 3 personnes ** même société &	k même facturation
□ 2 journées : 864€ HT (956)		urnée : 576€HT (633,60€TTC)	
		de la même société & même facturation	on
☐ 2 journées : 816€HT (89)	•	urnée : 544€ HT (598,40€ TTC)	
* Kemises non cu	umulables ** Tarifs par per	rsonne	
Sélectionnez les éléments co	arraanandant à votro ne	articipation .	
Selectionnez les elements ce	Trespondant a volte pa	Mardi 1 ^{er} avril	Mercredi 2 avril
Si présentiel	Journée(s)	q	q
	Déjeuner(s)	q	9 9
Si digital	Journée(s)	q	q
Participation digitale: Vous recevre	z le lien et le code pour accéde	er à la plateforme digitale quelques jours ava	ant, une fois le règlement effectu
	E-	acturation	
	Ta	icturation	
Référence à rappeler sur la fa	cture :		
Adresse:			
		Pays :	
		°TVA*:	
*Information additionnelle sur la T a) Votre société est basée en France		ora que la factura finala	
		era sur la lacture linale , la TVA n'est pas due mais doit être déclaré	e
c) Votre société ne fait pas partie de			
Règlement : (A réception de facture)		qJe déclare avoir pris connaissance des co	
Par chèque : €TTCPar virement (en mentionnant le n	à l'ordre d'abe	de la politique de confidentialité et de gestio	on des données personnelles
4 Par virement ten mentionnant le n			
· ·	om de la société)		et Cachet de l'entreprise :
IBAN FR76 3000 4008 0400 0107 28 SWIFT: BNPAFRPPXXX - BNP PAI © Par carte bancaire (nous contacte	nom de la société) 835 736 RIBAS		

EXTRAIT CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 6/03/2025 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.

